

GoZias

HEBDO

FOCUS



Quand Mgr Ricard découvre la lune intégriste !

p. 8

ECONOMIE

**Grèce :
les risques
d'une contagion
mondiale**

p. 6

SOCIÉTÉ

**France :
les chiffres
alarmants
du chômage**

p. 4



MÉDIAS

**Les "prédateurs"
selon Reporters
sans Frontières**

p. 9



THÉOLOGIE

**Chiapas :
Le long cheminement
d'une Eglise indigène**

p. 12

Enquête Rwanda : Des militaires français dans le génocide

EDITORIAL

Deux journées cruciales

Les résultats de l'enquête menée par Serge Farnel¹ au Rwanda depuis avril 2009 ont été partiellement révélés, en février dernier, à l'occasion d'une pleine page publiée dans le *Wall Street Journal*. De nombreux témoignages, aussi bien de rescapés que d'anciens génocidaires, y attestent la participation directe de soldats français au génocide de dizaines de milliers de civils tutsi le 13 mai 1994 à Bisesero, dans l'ouest du Rwanda. Les deux dates des 13 et 14 mai 1994 correspondent probablement aux deux plus importantes journées de massacres génocidaires ayant eu lieu dans le pays des mille collines au printemps 94. On estime que 40 000 civils tutsi auraient été génocidés au cours de ces deux jours à Bisesero.

La connaissance de ces faits n'est pas nouvelle en ce que cela avait déjà été consigné dans le rapport de l'ONG londonienne African Rights, avant d'être documentée par nombre de témoignages portés devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Ce qui est nouveau en revanche, et qui résulte de cette enquête menée à l'occasion de deux voyages au Rwanda - l'un en avril 2009 (soixante-dix heures d'interview filmées), le suivant en février 2010 (trente heures de tournage de reconstitutions sur le terrain) -, est le fait que des soldats français y auraient non seulement activement participé aux côtés des milices Interahamwe, de la population hutu et des gendarmes, policiers et soldats rwandais, mais qu'ils auraient également été aux premières loges de son organisation.

Golias

1. Ingénieur en aérospace, formé à Sup'Aéro, Serge Farnel exerce le métier d'éditeur scolaire au sein d'une entreprise qu'il fonde en 1993. La même année, le génocide des Tutsi lui apparaît ni plus ni moins que pour ce qui lui est alors présenté : une lutte tribale. Quinze ans plus tard, alors qu'il pratique depuis quelques années le journalisme d'investigation dans l'affaire rwandaise, il découvre que des soldats français auraient directement participé au dernier génocide du XX^e siècle.

Rwanda : enquête sur la participation de soldats français au génocide

Je parlerai dans tout ce qui suit de " soldats français " lorsqu'il s'agira d'évoquer ces hommes qui m'ont été décrits comme Blancs, de nationalité française, se déplaçant en véhicules militaires, portant uniforme, armés de mitraillettes, lance-roquettes ou mortiers, et tirant, le 13 mai 1994 à Bisesero, sur les civils tutsi.

J'exprimerai ce témoignage sans l'usage du mode conditionnel censé me protéger d'une éventuelle attaque en diffamation de l'armée française. Cela n'engage que moi. Je le fais en conscience, fort des témoignages recoupés dont je dispose. J'expliquerai, en guise de conclusion, ce qui me fait les qualifier ainsi. On sait, depuis la tenue des procès du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qu'au cours de la journée du 13 mai 1994, participa au génocide des Tutsi de Bisesero l'ensemble des grands chefs miliciens déjà connus pour leur expérience en terme d'organisation de grands massacres génocidaires. La nouveauté qu'apporte mon enquête concerne la présence, parmi les génocidaires rwandais, d'hommes dont aucun tribunal aujourd'hui ne s'enquiert de ce qu'ils aient eux aussi à rendre des comptes de leurs actes devant la justice des Hommes, et qui sont pourtant concernés au moins à part égale, aussi bien par l'organisation que par la mise en œuvre du génocide de ces dizaines de milliers de civils tutsi. Ces hommes sont des soldats français.

12 mai 1994 : la préparation d'un massacre

Mon enquête atteste par ailleurs que le massacre génocidaire du 13 mai 1994 a été mis en œuvre suite aux reconnaissances effectuées la veille, par des soldats français. Ce n'est qu'après que les génocidaires ont découvert les endroits où se cachaient les Tutsi - à qui ces soldats avaient alors fait croire qu'ils seraient désormais en sécurité - que leur massacre a été mis au programme des deux jours qui suivirent. Je vais maintenant vous expliquer comment, conformément aux nombreux témoignages que j'ai

recueillis notamment à l'occasion de reconstitutions sur le terrain, ces individus se sont entrecroisés au cours des deux journées des 12 et 13 mai 1994.

La journée du 12 mai 1994 est consacrée à préparer le massacre génocidaire du lendemain. Il s'agit de venir à bout de ces dizaines de milliers de Tutsi qui sont parvenus, en se réfugiant dans les collines de la région de Bisesero, à échapper à leur génocide perpétré jusque-là au sein des stades et des églises de la préfecture de Kibuye. A cette fin, des soldats français effectuent des reconnaissances sur les collines de Bisesero, rassurant à cette occasion les Tutsi découverts, quant au fait qu'il n'y aura plus de massacres et qu'ils bénéficieront désormais de protection. Leur extermination peut, dès lors, être mise au programme des deux jours qui vont suivre.

Le matin du 12 mai 1994, une de ces reconnaissances est réalisée depuis Mubuga à un endroit nommé Mumubuga : une centaine de miliciens et de paysans hutu font le chemin par une piste, avec pour ordre, de ne pas s'en prendre aux Tutsi, tandis qu'un convoi de véhicules français se rend, lui, par la route, à la rencontre de ces derniers. Dans la soirée, le conseiller municipal de Mubuga, Vincent Rutaganira, fait battre le tambour afin de prévenir la population qu'un massacre est prévu pour le lendemain¹.

13 mai 1994 : jour sombre

Le 13 mai 1994, a lieu, vers 7 heures du matin, un grand rassemblement sur la place même de Mubuga où se tenait la veille, une réunion avec des soldats français : plus de cent personnes sont réunies quand arrive le bourgmestre de Gishyita, Charles Sikubwabo², accompagné d'une dizaine de soldats qu'il prend alors soin de présenter lui-même à la foule comme étant des Français, et dont le visage est, cette fois, camouflé avec de la suie noire. La réunion dure à peine un quart d'heure. Tout le monde s'en va ensuite en direction de la colline de Mumubuga, la foule de miliciens empruntant une piste tandis que Sikubwabo et les soldats français regagnent, eux, leur véhicule

1. Il s'agissait de la convier à venir participer au massacre contre les Tutsi qui venaient d'être débusqués.

2. Charles Sikubwabo est actuellement en fuite et recherché par le TPIR.

avant de prendre la route. Il faut à peu près une heure trente aux premiers miliciens pour rejoindre le point de rendez-vous qu'ils se sont fixé avec les soldats français. Afin de se différencier des Tutsi qu'ils s'apprêtent à exterminer, ils sont pour nombre d'entre eux recouverts de ces feuilles de bananier dont la région regorge. Sur le terrain du grand massacre, ils vont bientôt croiser des miliciens recouverts d'autres types de feuilles, celles des régions d'où ces derniers proviennent. Ainsi les gens de Gikongoro arborent-ils par exemple des feuilles de thé. Des milliers de tueurs sont maintenant présents sur le terrain du génocide : miliciens interahamwe, soldats et policiers rwandais, sans oublier la population hutu rameutée pour l'occasion.

Aux fins de convoier des génocidaires venus d'un peu partout dans le pays, des bus du service public de l'Onatracom, des camionnettes de l'usine à thé de Gisovu et des camions alors utilisés sur des chantiers pour la construction de routes, ont été mis à disposition. C'est à Gishyita qu'a lieu une première jonction entre le convoi en provenance de Cyanguu (sud-ouest du pays) – à la tête duquel se trouve l'homme d'affaires Ruzindana – et celui en provenance de Ruhengeri et Gisenyi (nord du pays) – à la tête duquel se trouve le préfet Kayishema. Une fois reparti de Gishyita, le nouveau convoi opère une nouvelle jonction, cette fois à Bisesero, avec celui en provenance de Gisovu – à la tête duquel se trouve l'industriel Musema. Cette ultime jonction s'opère précisément sur la frontière entre Gishyita et Gisovu. D'autres génocidaires arrivent à pied de secteurs voisins³.

Les grands chefs miliciens saisissent leur mégaphone pour scinder puis diriger les

3. Ce 13 mai sont ainsi présents sur les collines de Bisesero, ceux dont le TPIR a, depuis, décidé qu'ils passeraient le reste de leurs jours derrière des barreaux : le préfet de Kibuye Clément Kayishema, le ministre de l'Information Eliezer Niyitegeka, le commerçant Mikaeli Muhimana ainsi que l'industriel Alfred Musema. Il y a également ceux qui n'écopèrent que de peines de prison à durée déterminée, parmi lesquels l'homme d'affaire Obed Ruzindana (25 ans), le conseiller de Mubuga Vincent Rutaganira (6 ans et aujourd'hui libéré), le docteur Gérard Ntakirutimana (25 ans), sans oublier son père, le Pasteur Elizaphan Ntakirutimana (10 ans). Sont également présents ceux dont le jugement est aujourd'hui en cours : Joseph Mpambara (le frère d'Obed Ruzindana) actuellement en jugement à La Haye, ainsi que l'agriculteur de Cyanguu Yussuf Munyakazi actuellement en jugement à Arusha. Sans enfin oublier ceux qui jusqu'à présent demeurent en fuite et dont la tête est mise à prix à hauteur de cinq millions de dollars : il s'agit des bourgmestres Charles Sikubwabo et Aloys Ndimbati.



Reconstitution à Mubuga en février 2010 en présence d'anciens génocidaires. Photo : Anne Jolis

attaquants en plusieurs groupes, tandis que des soldats français en uniforme tacheté ont eux déjà fait la jonction avec ceux qu'ils ont laissés un peu plus tôt à Mubuga. Accroupis dans la brousse, seule une dizaine de mètres les sépare de ces miliciens et paysans hutu qui n'attendent désormais plus que leur feu vert aux fins d'investir les collines d'en face. Pour le moment, ils restent couchés dans la brousse, le temps que les soldats français finissent d'arroser de leurs obus (ou roquettes) les buissons où se cachent les Tutsi. Effrayés, ces derniers se mettent alors à fuir leurs cachettes, après quoi les soldats français mitraillent une à une ces cibles mouvantes, hommes et vieillards en guenilles, femmes et enfants affolés.

Le silence des autorités françaises

C'est alors au tour des miliciens et paysans de se mettre au « travail », tâchant d'abord de repérer des mouvements dans les collines avant d'aller achever au gourdin ou à la machette les Tutsi qui ne sont que blessés. Précisons enfin que la technique de synchronisation entre miliciens et soldats français et rwandais n'est pas immuable. Il arrivera ainsi aux miliciens d'effrayer eux-mêmes les Tutsi afin de les rabattre en direction des canons des soldats français et rwandais. Bilan de la journée du 13 mai 1994 : le génocide de quelques dizaines de milliers de Tutsi.

Je vais maintenant expliquer ce qui précède au choix de l'expression « soldats français » pour qualifier les génocidaires

blancs du 13 mai 1994. Je tiens à préciser qu'ils sont Blancs, de nombreux rescapés en témoignent, quand bien même le 13 mai, ces hommes blancs s'étaient, pour l'occasion, enduit le visage de suie noire. Je me fie, pour ce qui concerne leur nationalité française, entre autres, à la description que m'en ont faite des anciens génocidaires rwandais à qui ces hommes blancs avaient été présentés comme des Français, notamment par le bourgmestre de Gishyita, Charles Sikubwabo.

On m'invite aujourd'hui à m'armer de prudence en me suggérant d'éviter de qualifier de « soldats français », sans suffisamment de preuves, ces hommes blancs, français, en uniforme, convoyés dans des véhicules militaires et armés de mitraillettes, de lance-roquettes et autres mortiers. On ne me précise pas pour autant jusqu'où aller en terme de prudence, ni s'il faudrait par exemple que je produise leurs cartes d'identité afin alors seulement de m'autoriser à les qualifier ainsi⁴. Si je considère qu'il est un moment où il faut cesser de craindre d'accuser au prétexte que l'on ne prouve jamais assez, je ne porte pas pour autant cette accusation sans avoir en ma possession suffisamment de témoignages concordants pour l'étayer.

Lorsque j'utilise l'expression « soldat français », je le fais avec la conviction que ces hommes blancs, français, en uniforme et surarmés, qui tiraient sur des civils tutsi ce 13 mai 1994, n'étaient pas, pour reprendre l'expression d'Hubert Védrine dans *Politis*, des « *soldats perdus en Afrique* ». Nombre de témoignages – pour

certaines encore en cours d'analyse - me le laissent penser. Le silence des autorités françaises suite aux premières révélations publiées dans le *Wall Street Journal* ne faisant que me le confirmer.

En effet, comment l'armée française a-t-elle pu, sans réagir, laisser un des plus grands quotidiens américains publier, dans ses éditions américaines et européennes, que des soldats français auraient, le 13 mai 1994, participé directement au génocide des Tutsi ? Il faut relire ce qu'écrit Anne Jolis, qui m'a accompagné au Rwanda en février dernier aux fins de contrôler mon enquête, pour se convaincre de la lourde signification de ce silence. Je la cite dans son article paru le 26 février 2010 dans le *Wall Street Journal* : « *Les Rwandais que M. Farnel et moi-même rencontrèrent insistèrent sur le fait que les troupes françaises étaient impliquées dans les massacres de la mi-mai.* » « *Je sais que c'étaient des troupes françaises, parce que j'avais été avec eux à Mutara en 1991*, dit Semi Bazimaziki, caporal dans l'armée rwandaise durant le génocide. *Je connaissais très bien leur manière d'opérer.* » L'armée française ne tient-elle pas à laver son honneur devant les opinions européennes et américaines après de telles insinuations sur la possibilité que le génocide des Tutsi ait, le 13 mai 1994, pu être directement mis en œuvre, non par des mercenaires mais bien par des soldats français ? On fournit publiquement, dans un des plus grands journaux américains, des éléments indiquant la possibilité d'une participation directe de l'armée française au dernier génocide du XX^e siècle et elle ne réagit pas ? Seule la culpabilité peut justifier un tel silence. Des chefs militaires qui n'ont rien à se reprocher se lèvent pour laver l'honneur de leur armée, communiquent, réagissent, demandent un droit de réponse, portent plainte. Or ce n'est aujourd'hui que leur silence que nous enregistrons !

On me demande d'être prudent ? Mais la prudence a déjà été largement dépassée. Être prudent ? Mais ne l'avons-nous pas trop

4. Un avocat m'a récemment demandé si je disposais, parmi mes témoignages, de celui d'un soldat français. « *Non maître, lui ai-je répondu, je n'ai pas encore eu la chance de recueillir la confession d'un soldat français m'expliquant comment, il y a seize ans de cela, il a mitraillé hommes, femmes et enfants tutsi sans défense. Mais pour être honnête avec vous cher maître, ai-je poursuivi, je doute avoir un jour cette chance de recueillir un tel témoignage.* » Une cinquantaine de témoignages ne sauraient donc suffire, nombreux étant ceux qui considèrent d'ailleurs que seul un témoignage d'Européen est, lui, digne de foi. Voilà où nous en sommes.



Reconstitution à Gitwa en février 2010 en présence de rescapés de Bisesero. Photo : Anne Jolis

été depuis tant d'années pour en être encore là aujourd'hui ? La seule question qui vaille aujourd'hui est celle de savoir si l'on tient vraiment à en finir avec ce système. Et que ceux qui ne jurent que par la preuve absolue se rassurent : il sera toujours temps de nous poser les questions nécessaires à la compréhension complète, exhaustive, scientifique, du mécanisme inhérent au génocide du 13 mai 1994 à Bisesero. Et je signe dès maintenant que cela sera un sujet passionnant, polémique, endiablé, pour les historiens français « courageux » de l'année 2044.

Au-delà de la prudence

Mais rien ne nous oblige à suivre dès à présent la voie sémantique que certains aimeraient nous voir emprunter. Celle qui consiste à imposer comme préalable à tout débat le fait de déterminer si ces génocidaires blancs français du 13 mai 1994 n'auraient pas par hasard été des mercenaires. Celle qui consiste à apporter, avant tout autre développement, la preuve irréfutable qu'il ne s'en est pas agi. Une tentative pour le moins efficace, mais grossière, de repousser à quelques dizaines d'années la vraie, la seule question: celle de savoir si ces génocidaires blancs auraient ou non été des soldats liés, de quelque façon que ce soit, à l'état-major français. Il faut ainsi s'attendre à une utilisation *ad nauseum* de la thèse des mercenaires et ce de façon plus ou moins contrôlée par ceux qui entendront ainsi permettre à ces révélations de pénétrer sans douleur la conscience de la société civile française. Ainsi donc serait la règle : un énorme secret

de Polichinelle ! Tout le monde connaîtrait le système consistant pour un Etat à recourir à des mercenaires ou à utiliser ses propres troupes tout en lançant le leurre des mercenaires. Car la présence d'un certain Paul Barril au Rwanda n'a peut-être pas été seulement le moyen pour la France officielle de faire faire des choses qu'elle n'aurait pas pu faire elle-même au moment du génocide des Tutsi, mais pourrait bien être le moyen de nous faire croire que les actions génocidaires entreprises au Rwanda directement par ses hommes l'auraient été par ceux de Barril.

La qualification des hommes du 13 mai 1994 - mercenaires ou non - ne saurait donc en aucune manière apporter une réponse satisfaisante à ceux qui connaissent par cœur cette modalité de la stratégie indirecte de la France officielle consistant à utiliser, d'une manière concrète ou virtuelle, des mercenaires pour éviter d'avoir elle-même à répondre de ses actes. Quelle question s'agit-il dès lors de se poser ? Eh bien, celle consistant le plus simplement du monde à se demander, dès à présent, si les hommes blancs du 13 mai étaient ou non liés à la France officielle. Ainsi formulée, cette question offre l'avantage de ne pas laisser sous-entendre que leur qualification - soldats en exercice dans l'armée française ou mercenaires - serait un tant soit peu susceptible de prédéterminer celle de la France officielle - génocidaire ou non génocidaire. L'Histoire suit son chemin. A nous maintenant de faire en sorte qu'elle le fasse au plus vite.

Serge Farnel

Chômage : un état des lieux alarmant

Destruction nette d'emplois très importante, première baisse de la masse salariale depuis soixante ans, accroissement du chômage partiel et quasi-stagnation du salaire moyen. Pas étonnant si les Français n'ont pas le moral et que de nombreux ménages n'y arrivent plus.

Le 25 janvier 2010 sur TF1, Nicolas Sarkozy affirmait "je sais que dans les semaines et les mois qui viennent, vous verrez reculer le chômage dans notre pays", évoquant un reflux du chômage "dès cette année". Pourtant, début mars, Pôle Emploi a fait part d'une nouvelle augmentation du nombre de chômeurs indemnisés et note qu'elle est de plus de 14,5 % sur un an. En janvier 2010, 2 767 400 personnes étaient indemnisées par Pôle Emploi en janvier 2010 contre 2 396 400 en janvier 2009.

De son côté, l'INSEE note une aggravation du chômage des jeunes de 15 à 24 ans qui atteint presque 25 %, soit plus de 646 000 personnes. Le sous-emploi qui recouvre les salariés ayant un emploi à temps partiel et désireux de travailler plus et ceux victimes du chômage partiel, touche 1,412 million de personnes dont 1 million de femmes. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), les femmes sont plus exposées à la pauvreté car elles « acceptent plus souvent des petits boulots », elles travaillent quatre fois plus à temps partiel que les hommes. Pas étonnant alors que, selon l'Observatoire des inégalités, le taux de pauvreté féminin était de 7,4 % en 2007, quel que soit l'âge, contre 6,9 % pour les hommes. Cet écart est plus marqué chez les plus jeunes et les plus âgés.

Au cours de l'année 2009, 321 500 emplois salariés ont disparu, du jamais vu depuis 1992 ! La baisse des effectifs salariés a principalement concerné les secteurs de l'industrie et de la construction. Toutes les régions, sauf la Corse, ont perdu des emplois. Conséquence logique, les prévisions de déficit du régime d'assurance chômage s'aggravent. Le déficit cumulé passerait de 6,13 milliards d'euros fin 2009 à 10,28 milliards fin 2010,



et approcherait 14 milliards fin 2011, en tenant compte du coût des récentes mesures décidées pour les chômeurs en fin de droits. De fait, la réforme des retraites de 2003, qui pariait sur le transfert des cotisations chômage vers l'assurance vieillesse pour résoudre les problèmes de financement, n'est plus envisageable. Enfin, 2009 rejoint 1949 comme « *annus horribilis* » puisque l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) a annoncé une baisse de 1,3 % de la masse salariale, ce qui ne s'était jamais vu depuis l'Après-Guerre, à l'exception d'un trimestre pour faits de grève en 1968.

Ce recul de la masse salariale est lié à la perte des emplois salariés et à la hausse du chômage partiel. Contrairement au salaire, l'indemnité de chômage partiel est exonérée de cotisations patronales et fait donc perdre beaucoup de recettes à la sécurité sociale. De même, les heures supplémentaires encouragées par le gouvernement (loi TEPA votée en 2007) bénéficient d'exonérations sociales et fiscales. En 2009, le salaire moyen par tête (SMPT) a connu un rythme d'évolution qualifié par l'ACOSS de « *très modéré par rapport aux années précédentes* », soit + 1,2 % au quatrième trimestre sur un an contre 2,5 %. La baisse d'un point de pourcentage de masse salariale équivaut à deux milliards d'euros de recettes perdues par la Sécurité sociale, ce qui n'arrange rien puisque les dernières prévisions évaluent le déficit de la Sécurité sociale à 23,5 milliards d'euros pour 2009.

François Belloir

ZOOM

Devoir d'obéissance

Suite à l'annonce faite par Nicolas Sarkozy en déplacement en Seine-Saint-Denis, sur le thème de l'insécurité, le 20 avril 2010, le député UMP Eric Ciotti prépare une proposition de loi permettant à l'inspecteur d'Académie de saisir directement la CAF pour qu'elle suspende le versement des allocations familiales pour les parents dont les enfants font preuve d'absentéisme scolaire répété.

Aujourd'hui, c'est le président du conseil général qui peut prendre cette décision, dans le cadre du contrat de responsabilité parentale. Le but de ce texte, selon son auteur, est de « contourner les blocages politiques des élus de gauche, rétifs à ce genre de sanctions. Et confier cette tâche à des fonctionnaires soumis au devoir d'obéissance ».

Des départements en péril

L'étude menée par l'agence de notation internationale, *Standard & Poor's*, sur les finances des départements français, confirme que les nouvelles compétences assumées depuis 2002 (Allocation personnalisée d'autonomie, RMI-RSA, prestations de compensation du handicap, personnels des collèges) pesaient 28 % de leurs dépenses de fonctionnement en 2008.

Depuis leur transfert, « l'écart entre ces dépenses et le montant de leur compensation n'a cessé de se creuser ». Pour l'allocation personnalisée d'autonomie, le taux de couverture par l'Etat, de 41 % en 2003, est descendu à 30 % en 2008. De ce fait, la charge nette cumulée (2003-2008) des conseils généraux dépasserait les 15 milliards d'euros !

Crise grecque : vers une contagion mondiale

Les Grecs ont manifesté contre le plan de rigueur. Le Portugal, l'Espagne et maintenant la France cherchent à rassurer les marchés financiers.

Les syndicats grecs ont manifesté mercredi 5 mai 2010. Dans leur ligne de mire, le plan d'austérité adopté en Conseil des ministres par le gouvernement de George Papandréou. Imposé par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI), ce plan comprend notamment un gel des salaires de la fonction publique pendant cinq ans, la suppression de deux mois de salaires pour les fonctionnaires et le passage de la TVA à 23 %. Les pensions de retraite devraient, à terme, diminuer de moitié. « *L'arrivée du FMI en Europe est une très mauvaise nouvelle, souffle Damien Millet, secrétaire général du CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde). Ses recettes ont toujours bénéficié aux banques et mis à genoux tour à tour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud-est et la Russie.* »

Une question de crédibilité

Cette purge fera plonger la production de richesse du pays de 4 % cette année. Ce qui aura pour conséquence de limiter les recettes de l'Etat grec. Du coup, sa dette publique ne peut qu'augmenter. Pourquoi le gouvernement grec - mené par le Parti socialiste, le Pasok, a-t-il adopté cette option ? Le but recherché est de « *regagner une crédibilité internationale* », a déclaré George Papandréou à ses compatriotes, à l'issue du Conseil des ministres dominical. Cette « *crédibilité* » est le prix à payer pour recevoir 130 milliards d'euros d'aide de la part des pays de la zone euro et du FMI. Une aide nécessaire pour éviter que le pays ne se trouve à court d'argent dès la fin mai. Il y a urgence.

« *Cette aide à la Grèce n'a été consentie, qu'après six mois de spéculation acharnée, lorsque les banques créditrices, pour la plupart européennes, ont vu qu'elles ne pourraient pas être remboursées* », remarque Elisabeth Gauthier, membre du bureau de Transform, un réseau européen pour des politiques alternatives. L'inquiétude montait chez les banques alors que la spéculation commençait à s'étendre au Portugal



et à l'Espagne. « *La propagation de la crise (...) est préoccupante et il est impératif que les gouvernements activent leurs plans d'aide le plus vite possible* », plaidait par exemple Adarsh Sinha, chez Barclays Capital. Si bien que la Banque centrale européenne et le FMI ont fini par faire pression sur l'Allemagne pour qu'elle vienne en aide à la Grèce de toute urgence.

C'est en somme le second plan de secours des banques depuis la crise des subprimes. « *Leurs privilèges sont insoutenables, mais il faut prendre conscience que la construction européenne est elle-même un facteur de crise en ne permettant aux pays ni de s'entraider, ni de se financer auprès de la Banque centrale européenne au taux de 1 %, contrairement aux banques* », s'insurge Elisabeth Gauthier. Sans oublier la concurrence salariale menée par l'Allemagne au détriment de ses partenaires européens.

Les dirigeants européens préfèrent rassurer les marchés

En février déjà, un accord avait été trouvé sur une aide de 30 milliards d'euros. Le président français Nicolas Sarkozy et la chancelière allemande Angela Merkel assuraient avoir trouvé la solution à la crise. Mais cette aide ne s'est jamais concrétisée. La chancelière allemande a, en effet, freiné des quatre fers, répétant inlassablement

que le contribuable allemand ne paierait pas pour les Grecs. Le gouvernement grec a été élu en 2010, suite à d'importantes manifestations contre la paupérisation de la population. Il n'allait donc pas couper dans les dépenses publiques, se plaçant ainsi en porte-à-faux par rapport aux projets des autres gouvernements de l'Union européenne, qui sont très endettés depuis la crise des subprimes. « *Cela fait longtemps que la Commission européenne et les classes dominantes voulaient réduire les dépenses sociales*, rappelle Henri Sterdyniak, économiste à l'Observatoire des conjonctures économiques. *Avec les banques, elles ont trouvé des alliés pour imposer une cure d'austérité. Le pire c'est que le niveau d'endettement des pays à faibles dépenses sociales, les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour ne pas les nommer, montre que cela n'a rien à voir.* » Une politique européenne de croissance et de répartition des richesses serait bien plus efficace pour combattre la dette publique. Mais les dirigeants européens s'acharnent à « *rassurer les marchés* ». Après le Portugal et l'Espagne, c'est au tour de la France de geler ses dépenses. « *Ce n'est pas un plan de rigueur car cela étoufferait notre économie* », a tenté de rassurer Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, sur le mode de la dénégation.

Vatican : un nouveau patron réactionnaire pour les évêques

D'ici la fin de l'été, ce sera officiel, le nom du successeur à la Curie du cardinal Battista Re, actuel préfet de la Congrégation pour les évêques, sera révélé. Et le pape aurait déjà choisi le nouveau responsable. Le départ de ce prélat qui freinait la restauration ratzinguérienne, notamment réticent à l'égard du rabibochage avec les intégristes, est à prendre en considération dans un contexte de tournant vers davantage de conservatisme.



Le remplacement d'un homme, jadis aussi puissant et redouté que le cardinal Re, représente une véritable révolution à la Curie. Le changement se fera très probablement en faveur d'un ultra-conservateur, que l'on dit sympathisant du retour à la messe en latin qu'il se plaît à célébrer, le cardinal George Pell, 69 ans, archevêque de Sidney. La nomination de ce porporato à un poste clé du Vatican comme la Congrégation pour les évêques, dicastère hautement régalien, constitue un signe de la volonté évidente du pape actuel de poursuivre dans un sens encore plus déterminé la stratégie de reprise en main.

Cette nomination est cependant jugée en grande partie imprudente au Vatican. George Pell est en effet considéré, à tort ou à raison, et malgré une indéniable envergure théorique, comme le défenseur inconditionnel d'un catholicisme intransigent.

Et comme peu capable d'accepter une sensibilité pastorale différente ! Cela ne facilitera pas ses rapports avec un certain nombre d'évêques. Sans expérience curiale, sa culture anglo-saxonne est peu en phase avec la mentalité latine dominante à Rome. Certes, deux de ses prédécesseurs, les cardinaux Bernardin Gantin et Lucas Moreira Neves, un Béninois et un Brésilien, n'étaient pas italiens. Mais ils avaient vécu et travaillé suffisamment longtemps à la Curie pour en maîtriser les rouages. Ce qui est loin d'être le cas de Mgr Pell. C'est pourquoi, indépendamment même de l'ultraconservatisme de ce dernier, sa nomination est jugée très largement comme étant une erreur à Rome, et ailleurs ! Quand Benoît XVI sortira-t-il donc d'une prise de décisions solitaire et autiste ?

Le départ de Re veut dire aussi que l'intransigeantisme va régner de façon encore plus définitive au Vatican. Il n'y aura plus guère de hauts responsables de la Curie susceptibles de freiner l'orientation directrice voulue par le pape. Les courants tradis ne manqueront certes pas de s'en féliciter. Seule une poignée de hauts responsables romains, à l'instar de Mgr Gianfranco Ravasi, le président du Conseil pour la culture - mais qui devrait quitter Rome pour Milan dans un an - et Mgr Francesco Coccopalmerio, un canoniste qui n'a plus de réel pouvoir, semblent un peu en retrait par rapport à cette marée montante du conservatisme qui fait peur.

Né en 1934, grand travailleur, au demeurant fort autoritaire, et très loin d'être un prélat libéral, Giovanni Battista Re incarnait cependant un style de curialiste italianissime, modéré et capable de naviguer à vue. Ambitieux, il aurait selon ses détracteurs brigué pendant des années la Secrétairerie d'Etat - où il plaça nombre de ses affidés et dont il fut un substitut remarquable - et même la succession de Jean-Paul II. Originaire de Brescia, il fut lancé par Paul VI et collabora activement avec le cardinal Giovanni Benelli. Ses vues étaient prépondérantes dans la désignation des évêques en Italie. Indisposé par l'élection de Ratzinger en 2005, il campait dans une position habile, élégante et discrète, mais non moins réelle, de résistance au pontificat en place.

Romano Libero

ZOOM

Kasper sur le départ : l'œcuménisme en danger



Le départ à la retraite de deux poids lourds de la Curie est certainement une très bonne nouvelle de printemps pour les intégristes. En effet, au départ de Giovanni Battista Re - comme nous

venons de le voir -, s'ajoute celui de Walter Kasper, en charge du Conseil pour l'unité des chrétiens (également pour raison d'âge). Ces départs constituent à l'évidence un soulagement pour la Fraternité Saint-Pie X, dont on sait qu'elle compte en ces deux porporati deux farouches adversaires. D'un point de vue plus général d'ailleurs, le retrait de ces deux hommes affaiblit encore plus le courant d'ouverture de la Curie, aujourd'hui pour ainsi dire décimé.

Théologien de très haut vol, d'une grande rigueur et d'une grande clarté, bon lecteur d'Yves Congar, le cardinal Walter Kasper n'a jamais confondu la tradition et les traditions ! En particulier celles du XIX^e siècle et l'élan de l'Évangile ! Le cardinal Kasper vient d'exprimer aujourd'hui son inquiétude quant à une issue positive des pourparlers doctrinaux entre le Vatican et la Fraternité Saint-Pie X. C'est en effet au sujet du concept même de "tradition" que l'entente est impossible (la question liturgique étant secondaire). " *Sommes nous pour une tradition vive ou pétrifiée ?* " demande Kasper. Et d'ajouter : " *Je suis pour le dialogue mais à nos conditions et non aux conditions des traditionalistes.* "

C'est l'évêque de Bâle, Mgr Kurt Koch, qui deviendra très vite le "ministre de l'œcuménisme". Âgé de 60 ans, cet intellectuel pas toujours très doué pour les relations humaines, est un vrai théologien. Jadis plutôt ouvert, il faillit ne jamais être nommé à l'épiscopat en raison du soupçon, fondé ou non, qui pesait sur lui de vouloir réformer la règle de l'obligation du célibat. Depuis il s'est rapproché de l'Opus Dei et défend des positions strictement orthodoxes. Il se montre aussi défenseur sourcilieux de la discipline ecclésiastique.

Bénédicte Noblès

Espagne : des théologiens en appellent à la démission du pape Benoît XVI

Au-delà de l'aspect glauque des abus sexuels au sein de l'Eglise, c'est un véritable enseignement qui peut en être tiré. Mettant en cause un type de fonctionne-

Au cœur de ce dispositif conservateur mis à mal aujourd'hui, au point d'avoir éveillé contre lui ce que Jacques Julliard appelle une « curée », se trouve la personne du pape actuel. Qui est comme la prosopopée vivante et momifiée d'un ordre théologique obsolète mais qui se cramponne à ce qui lui reste de pouvoir.

Au-delà de la personne du pape, nous sommes bien dans une controverse de fond sur l'avenir du christianisme et sans doute sur sa nature même. D'un mal peut cependant sortir un bien. D'une crise comme celle que nous vivons pourra éclore un élan de renouveau. A condition de ne pas avoir peur d'envisager des remises en cause critiques. Après tout, l'adjectif est de la même souche que la crise (« *krisis* » en grec qu'on peut notamment traduire par « évaluation »).

Entamer un processus de démocratisation de l'Eglise

L'exemple est donné par les théologiens et théologiennes de l'association espagnole "Jean XXIII". Ceux-ci n'hésitent pas à inviter à démissionner « *un pape qui n'a ni l'âge ni la mentalité pour répondre aux défis qu'affronte l'Eglise* ». Cette association, dont les piliers sont Federico Pasyor, Juan José Tamayo, José Maria Castillo et Maximo Garcia, rejoint les positions tout aussi critiques du théologien Hans Küng.

Selon ces théologiens, non seulement le pontificat de Joseph Ratzinger a conduit à la paralysie du programme de réforme du Concile Vatican II, mais « *il est allé dans la direction opposée : retournant à des positions contraires au même Concile ou l'interprétant de façon conservatrice* ».

Le document émis par l'association ne se contente pas de formuler des critiques. Il émet également des suggestions po-



sitives : « Il nous semble urgent d'entamer un processus de démocratisation de l'Eglise, avec la participation active de tous les fidèles catholiques à l'élection de ceux qui sont chargés de responsabilités. (...) Les chrétiens et les chrétiennes, comme tous les dirigeants de l'Eglise, doivent prendre une option décisive pour les pauvres, choix qui porte en soi la lutte pour la justice comme critère évangélique par excellence. (...)

Nous retenons comme nécessaire de faciliter l'accès des femmes au sacerdoce ordonné en ses différents degrés (...) pour mettre fin à des siècles de discrimination injuste et injustifiée des femmes dans l'Eglise catholique. Il nous semble également nécessaire de supprimer le célibat obligatoire pour les prêtres, instrument disciplinaire répressif de la sexualité qui manque de tout fondement biblique, théologique et historique et qui ne répond à aucune exigence pastorale. »

Quant aux scandales qui envahissent actuellement l'Eglise, l'association demande « *pour prouver le changement* », « *la demande publique de pardon de la part du pape pour l'étouffement et la complicité du Vatican, ainsi que de nombreux diocèses, dans des cas d'abus sexuels dans lesquels sont impliqués des évêques, des prêtres et des religieux* ». Mais la demande principale de l'association reste bien la démission de Joseph Ratzinger de la charge d'évêque de Rome.

Romano Libero

Quand Mgr Ricard (Bordeaux) découvre la lune intégriste !

Suite à l'émission « les Infiltrés » sur la chaîne de télévision du service public France 2 (voir nos éditions précédentes à ce sujet sur goliath.fr), le cardinal-archevêque de Bordeaux s'est fendu d'un communiqué de presse le 5 mai dernier (voir le document sur www.goliath.fr) pour essayer de se dépêtrer d'une situation devenue très embarrassante pour lui à savoir celle de l'église Saint Eloi à Bordeaux dont les accointances avec l'extrême droite ont été montrées dans l'enquête télévisée en question. Un communiqué qui fait enfin le point, renforcé et suivi, qui plus est, par la déclaration (voir aussi le document sur www.goliath.fr) du conseil du presbyterium (les 40 représentants du clergé bordelais).

Toutefois, on ne manquera pas d'observer que « le bon père Ricard », ainsi que le surnomment certains de ses diocésains, intervient après les événements. Une fois n'est pas coutume ! Mieux vaut tard que jamais, certes. Il n'empêche que demeurent une série de questions et de constats.

Les voici : - Pourquoi Mgr Ricard n'a-t-il pas exprimé officiellement le fond de sa pensée alors que l'abbé Laguérie occupait illégalement cette église depuis des années comme ce dernier l'avait fait auparavant avec celle de saint-Nicolas-du-Charbonnet à Paris ?

- Pourquoi le cardinal de Bordeaux n'a-t-il pas veillé à faire exécuter la décision de justice qui demandait à l'époque le départ de cette église de l'abbé intégriste non encore rallié à Rome ?

- Pourquoi l'archevêque de Bordeaux n'a-t-il pas élevé personnellement la voix, laissant cette besogne à son dévoué vicaire général, lorsqu'il se vit imposer par le pape Benoît XVI le ralliement de l'abbé Laguérie qui venait de négocier ses retrouvailles dans l'Eglise catholique après avoir quitté le schisme lefebvrisme ?

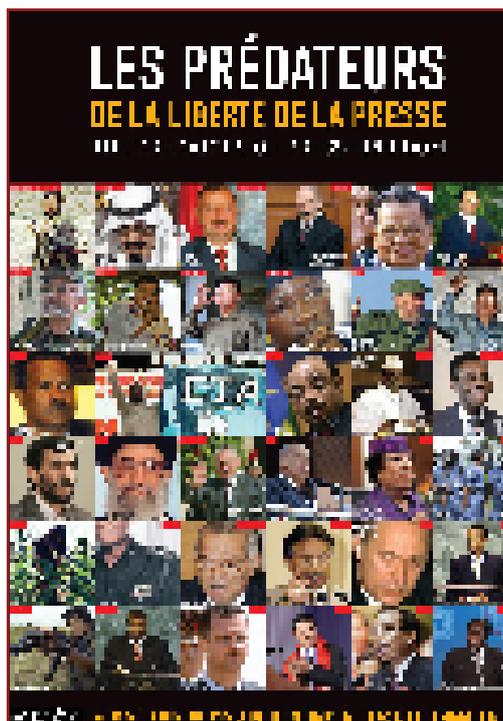
- Et qui, par ce très prévisible retournement de l'histoire ecclésiastique (et non ecclésiale), lui fit un joli pied de nez ! Il pouvait désormais rester à Saint Eloi en toute légitimité et légalité ! (voir à ce sujet notre ouvrage « Le retour des intégristes » paru aux éditions Goliath en 2007 !).

- Pourquoi donc Mgr Ricard a-t-il préféré « avaler une grosse couleuvre », en se taisant, ainsi que nous l'indiquaient alors nombre de ses prêtres durant cette « période d'épreuves pour l'Eglise » comme nous le confiaient de leur côté des fidèles abattus et désarçonnés par la couardise de leur pasteur ? Et aujourd'hui, Mgr Ricard fait mine de découvrir la lune ! Et de prendre de bonnes résolutions pour contrôler l'incontrôlable ! Ainsi, l'entourage de l'église Saint Eloi serait donc aux mains de personnes peu fréquentables ! Sans compter qu'il lui a fallu une émission de télévision pour le découvrir et prendre conscience officiellement du problème. Mais de qui se moque le cardinal archevêque de Bordeaux ?

Christian Terras

Les "prédateurs" selon Reporters sans frontières

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'association Reporters sans frontières, fondée en 1985, a livré son verdict, lundi 3 mai 2010, en ce qui concerne les atteintes à la liberté de la presse. Elle présente ainsi une liste de 40 « prédateurs » rangés par zone du monde ; il s'agit essentiellement de dictateurs et de groupes usant de violences.



Cette liste présente un avantage indéniable : elle permet de ne pas considérer comme uniforme la situation dans chaque pays. Cependant, elle ne résout en aucune façon le problème majeur posé par l'approche de Reporters sans frontières, c'est-à-dire la réduction aux seules entraves physiques (meurtre, prison, torture, viol, tabassage, menace, enlèvement) de la « liberté de la presse ». En cela, le nouveau secrétaire, Jean-François Julliard, demeure fidèle à la ligne adoptée sous le règne de Robert Ménard : Reporters sans frontières se focalise sur les cas extrêmes, sélectionnés parmi les multiples informations dont elle dispose en tant qu'observatoire permanent.

On note cependant que la définition implicite du principe de liberté de la presse est restrictive au point d'entraîner des effets contraires à l'objectif vertueux témérairement affiché. Mais avant de continuer, il convient de faire une mise au point ; d'expérience, toute nuance ou critique en la matière est immédiatement interprétée par les journalistes comme une contestation du principe lui-même. Or, nous réaffirmons que « la liberté de la presse » doit être promue et défendue, qu'il s'agit d'un principe louable. C'est même pour cette raison que RSF le dessert en le réduisant aux seules atteintes physiques, en général au nom du sacrosaint argument selon lequel « c'est bien pire ailleurs ».

Que conclure, en effet, d'un tel argument, sinon que toutes les autres atteintes doivent être relativisées et tuées ? Doit-on passer par pertes et profits le contrôle politique des médias publics ou privés, la concentration oligopolistique menaçant le pluralisme, les

normes juridiques liberticides, l'autocensure des journalistes, la sélection sociale des journalistes, les automatismes de pensée liés à leurs habitus de classe, la hiérarchisation orientée des nouvelles, les critères de tri des informations, le relais de la propagande en cas de guerre, la censure interne aux médias, la précarité des contrats de travail, etc. Bizarrement, celles et ceux qui ne supportent pas ces rappels élémentaires invoquent la liberté « absolue » comme alpha et oméga de leur réflexion. Rappeler qu'il existe d'autres limitations efficaces au principe de liberté de la presse les fait réagir avec virulence. Pourquoi cette susceptibilité ?

Une liste noire incomplète !

Pour eux, les choses doivent être simples : on est (ou pas) libre, et si on est libre, on ne peut l'être que totalement. Le débat dichotomique est clos avec précipitation, de crainte que ses postulats erronés n'éclatent au grand jour. Il faut dire que les rémunérations élevées de ces journalistes dominants, l'ascension sociale de leur groupe social (prestige, médailles, prix) et leur contrôle sur les rédactions leur octroient une latitude d'action élevée. D'où leur sentiment - en grande partie justifié - que ces journalistes de l'élite sont libres, sentiment qu'ils ont tort d'étendre aux autres. En outre, cette approche simplette leur permet de se poser en donneurs de leçons ethnocentriques aux autres pays, surtout s'ils sont pauvres

et de gauche. RSF n'est pas exempte de velléités néo-colonialistes. La définition timorée de la liberté de la presse retenue par l'association est si bien faite qu'elle détourne le regard vers d'autres pays que les pays occidentaux. Elle l'est également en ce sens que RSF ne défend que des gens estampillés « journalistes » (malgré la diversité des statuts), dans une approche corporatiste difficile à défendre. Rappelons que Robert Ménard, ancien président de RSF, avait justifié ce choix dans un livre par des motivations vénales qui n'expliquent pas tout : « Parce que, ce faisant, nous risquons de mécontenter certains journalistes, de nous mettre à dos les grands patrons de presse et de braquer le pouvoir économique. Or, pour nous médiatiser, nous avons besoin de la complicité des journalistes, du soutien de patrons de presse et de l'argent du pouvoir économique. »

Il n'est ainsi pas surprenant que Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi ne soient pas présents sur cette liste noire des prédateurs de la liberté de la presse. RSF est également soupçonné d'une mansuétude envers les Etats-Unis, notamment lors des exactions contre la presse logée à l'hôtel Palestine à Bagdad en 2003. Le lendemain de la mort des deux reporters espagnols, RSF a publié sur la page d'accueil de son site un communiqué sur la situation du journalisme à Cuba, plutôt que sur l'événement... Cela n'est sans doute pas sans rapport avec le fait que l'on trouve au sein de la Fondation Soros, des associations anti-castristes parmi des mécènes, et même le ministère de la Défense étasunien via une officine. Le discours de Reporters sans frontières consiste dans la célébration ritualisée d'une « liberté de la presse » qui finit par devenir un hochet que l'on agite périodiquement afin de glorifier les héros tombés au champ d'horreur, et de faire rejaillir ce sacrifice sur l'ensemble des professionnels qui, sédentaires, ne risquent pourtant pas grand-chose de plus que le commun des mortels. Il n'est pas certain du tout que cet affichage de planisphère ou de blacklist serve le principe de liberté de la presse autant que RSF le prétende. N'a-t-on pas entendu ces journalistes dominants intimer le silence dans les rangs en arguant que les journalistes en France ne doivent pas se plaindre au vu des souffrances infligées à leurs confrères ?



Vient
de paraître



Bon de commande

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

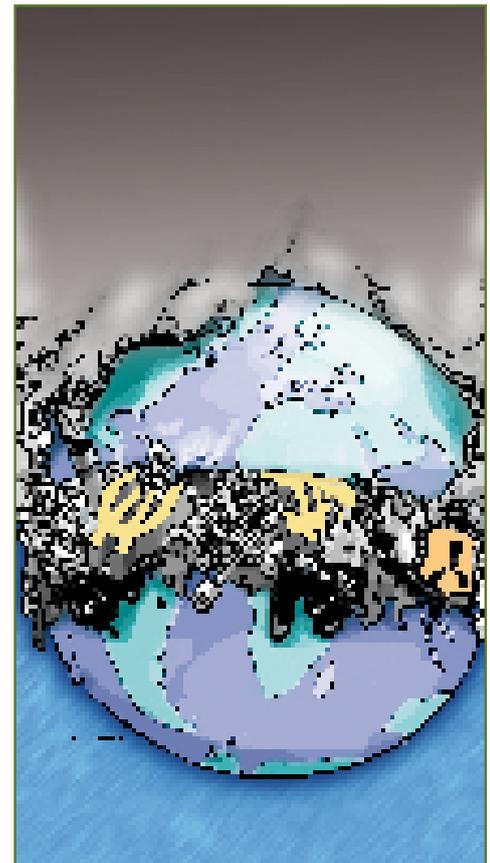
Je désire commander le dossier de *Golias Magazine* n°130* au prix de 8 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte n° 435-3400801-61

* Erratum p. 31 : Le titre de l'article est :
« Argentine : du refuge à la conquête »

Le jeune trader est un crack !

Depuis quelques semaines, la zone Euro présente toute les caractéristiques d'une zone de turbulences intenses sans que personne ne sache vraiment dans quel état l'Union européenne en ressortira, ni même si le centre de la dépression est derrière ou devant. Construite à marche forcée par cercles concentriques autour d'un noyau dur de pays à peu près stables économiquement, l'Europe ressemble à la Terre : sous la surface d'apparence plutôt paisible, un enfer de feu et de gaz toxiques et nauséabonds fusionne en un magma éruptif qui, parfois, déchire le manteau. Le cratère qui s'est ouvert en Grèce déverse des torrents de lave et de scories boursicotières que rien ne paraît pouvoir arrêter.



Le cratère n'est grec que parce que la Grèce était plus fragile et ses dirigeants plus menteurs sur l'état économique du pays. Plus menteurs, mais menteurs moins longtemps : la chape d'hypocrisie qui tente de masquer la quasi faillite de presque toutes les économies nationales européennes commence seulement à se rompre. L'éruption grecque n'est qu'un épiphénomène aigu de la fragilité systémique de l'ensemble de la zone Euro. Si l'Euro avait un sens comme monnaie unique, il fonderait sa valeur sur un socle économique commun et politiquement partagé au sein duquel aucun mécanisme de compensation ne serait, par définition, possible. Prenons une comparaison pour être plus clair : avant l'introduction de l'Euro, le Franc n'a jamais été attaqué lorsque tel ou tel département montrait ponctuellement des signes de faiblesses mais lorsque l'économie française dans sa globalité était fragile. Et pour consolider le Franc, on n'a jamais proposé que la Lorraine ou le Nord emprunte à la Corse ou à l'Île-de-France. Or, le plan de sauvetage de la Grèce est construit dans cette logique : ce sont les partenaires de la zone Euro qui prêtent à la Grèce. Or, comme aucun des membres de la zone Euro ne dispose des liquidités nécessaires à ce sauvetage, chacun prête des milliards qu'il a lui-même empruntés ailleurs, souvent en Chine. En réalité donc,

le sursis transitoire accordé à l'Euro ne tient qu'au fait que l'Allemagne, quelques pays du Nord, et encore la France, peuvent emprunter sur le marché mondial à des taux inférieurs à ceux consentis à la Grèce, par exemple. Mais, fondamentalement, rien ne change : c'est la zone Euro qui emprunte. La zone Euro vit sous perfusion ; la zone dollar aussi d'ailleurs. Les bailleurs de fond sont toujours les mêmes : la Chine et quelques monarchies du Golfe. Sauf croissance inespérée, personne ne pourra rembourser : l'on voit bien qui est en train de s'offrir l'économie mondiale.

L'éruption grecque

La zone Euro concerne 16 pays très contrastés quant au PIB, aux leviers de leur économie, aux champs d'application de leur politique sociale et à la conception de leur administration. Pour ménager les susceptibilités nationales, la monnaie unique a été créée sans processus de convergence des politiques industrielles, économiques et sociales qui, pourtant, déterminent la richesse de la zone et, par conséquent, la valeur de sa monnaie. Celle-ci n'est alors garantie que par le pacte de stabilité qui contraint chaque pays à maintenir les déficits publics en deçà des 3% du PIB : dans cette limite, chaque pays contribue équitablement à la valeur de l'Euro. Les pressions politiques internes à chaque membre et la crise boursière de 2008 ont pulvérisé le

pacte de stabilité. Dans ce contexte, le pacte de stabilité défunt cède la place à un pacte de solidarité, soumis à la bonne volonté de chacun, dans lequel les pays ayant le PIB le plus élevé et le déficit le plus faible sont les plus gros contributeurs. L'Allemagne est au front, mais le manque d'enthousiasme de la population allemande (et on peut la comprendre) oblige Angela Merkel à se montrer ferme. Après avoir été matée par Bismarck, l'Europe n'a d'autre choix que de composer avec "Miss Mark". Et une cure d'austérité pour nettoyer les écuries d'Augias sans certitude d'ailleurs qu'elle soit le bon remède quand Wall Street dévisse (cf. plus haut article p. 6).

Malheureusement, tout cela aurait peut-être un sens si la résistance des marchés financiers aux variations de tendance ne reposaient sur une tête d'épingle, ce qui rend caduque toute tentative de raisonnement. C'est ainsi que l'on a pu, cette semaine, voir Wall Street dévisser de 9% en une séance sans autre rai-

son qu'un seul et unique ordre de vente sur Proktor & Gamble lancé à 16 milliards de dollars au lieu de 16 millions. Un crack sans équivalent, même en 2008, lorsque la banque Lehman Brothers est parti en comète. Parmi les hypothèses avancées, un bug informatique ou l'erreur humaine. L'erreur humaine, qu'est-ce à dire ? Pour passer de 16.000.000 à 16.000.000.000, il faut tout de même que les petits doigts tremblotants qui courraient sur un clavier d'ordinateur tapent trois zéros de plus... Le trader est souvent jeune, certes un peu fébrile, mais pas parkinsonien tout de même... À moins que le montant n'ait été lancé par un trader enrhumé. Ben oui, milliard en anglais se dit billion. Alors, 16 billions quand on est enrhubé, ça peut arriver : le trader est un *hobbe cobbe bous et boi*.

Bodde sebaide, bes abis.

Thibaud de Vallarouy



Offre «partage et découverte»

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire abonner à **Golias Hebdo un(e) ami(e) pour six mois (26 n°) au prix de 19,50 euros** Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte n° 435-3400801-61



Rédaction en chef : Christian Terras
Secrétariat de rédaction : Pascal Farnier, Axel Guérin, Edith Josserand
Comité de rédaction : Pascal Janin, Romano Libero, Eva Lacoste, Jean Molard, Jean-François Soffray, Paul Gauthier, Francis Serra, Michel Théron, François Belloir, Jacques Le Bohec, Renée Berder, Annie Landry, Dominique Bourdin, Jean-Yves Bourdin, Thierry Giaccardi, Carmine Casarin, Jean van der Hoeden, Olivier Vilain, Thibaud de Vallarouy
Édité par les éditions Golias
 BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx sarl au capital de 50155,73 euros
Crédit Photos : Golias / Tous droits réservés sauf mention contraire sous la photo
Conception graphique : Cris'créa
Directeur de publication : Luc Terras
Tél : 04 78 03 87 47 **Fax :** 04 78 84 42 03
E-mail : redaction@golias.fr - Internet : www.golias.fr
 Imprimé par Chevillon (89) Commission paritaire : 0110 I 89244 - ISSN : 192-3070
 Dépôt légal à parution - Hebdomadaire 1.50 euros
 Abonnement 1 AN : 50 euros 52 n°/an

Des mots pour le dire



Devoir

Il a fort mauvaise presse aujourd'hui, où l'on ne parle que de droits, qu'on ne cesse de revendiquer. Pourtant un minimum de réflexion montre que droits et devoirs sont inséparables. Tout rapport entre les hommes repose sur un pacte tacite : tout devoir crée un droit, et tout droit suppose un devoir. On ne peut penser l'un sans l'autre. Est devoir une obligation dont la non-observation lèse l'autre partie entrant dans le contrat.

Les parents ont le devoir de subvenir aux besoins de leurs enfants, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se suffire à eux-mêmes. Si par malheur ce moment n'arrive jamais, dans le cas des grands handicapés par exemple, ce devoir ne s'éteint jamais. En contrepartie, les parents ont le droit d'être obéis de leurs enfants. Ces derniers ont de leur côté, à la fois le droit d'exiger l'assistance de leurs parents et le devoir de leur

obéir – je ne dis pas de les respecter, car le respect est un sentiment, qui ne se commande pas : on dit très bien : « inspirer le respect ». Si je suis attaqué par un malfaiteur, j'ai le droit d'exiger du policier qu'il me vienne en aide, et lui a le devoir de le faire. En contrepartie, si je commets une infraction, le policier a le droit de me sanctionner, et j'ai le devoir de me conformer à la sanction.

Aujourd'hui, l'aveuglement ou la superficialité des esprits sont tels que le devoir apparaît souvent comme une limite insupportable, une part de destin à récuser. Voyez aussi ce qui est arrivé à l'ancienne idée de noblesse. Est noble initialement celui qui s'impose un but, plus élevé que ce qu'il est lui-même, par lequel il se sent jugé, parfois condamné. Noble celui qui se donne des devoirs : « Noblesse oblige ». Non pas celui qui se donne ou revendique des droits.

Mais une fois oublié le fait que chaque droit est l'envers d'un devoir, on n'a pensé qu'à jouir de ses droits, vus dès lors comme prérogatives ou privilèges sans contrepartie. Toute la tragédie de la noblesse héréditaire est là : la vraie noblesse, disait pourtant Molière dans *Dom Juan*, ne consiste pas dans le nom que l'on porte, mais dans les actions que l'on fait. Cet oubli, qui a perdu l'ancienne noblesse, ne le fait-on pas encore aujourd'hui ?

Michel Théron

Chiapas : le jubilé de Samuel Ruiz, "El Tatic", ou le long cheminement d'une Eglise indigène

Ils étaient 30 000, arrivés de tous les coins du diocèse de San Cristóbal de Las Casas, pour célébrer, le 25 janvier 2010, le cinquantième anniversaire épiscopal du Père Samuel Ruiz, Tatic Samuel comme tout le monde l'appelle dans le diocèse.

Cinquante ans « *de recherche, d'inquiétude, de douleur et de don de soi* », comme l'a rappelé l'évêque auxiliaire Monseigneur Enrique Díaz Díaz, en clôturant le colloque théologico-pastoral qui s'est tenu du 20 au 23 janvier. En hommage à don Samuel (à l'occasion des « noces d'or épiscopales »), le diocèse a proclamé aussi une année jubilaire, pour « *rendre grâce à Dieu le Père pour le don de sa vie et son dévouement généreux en faveur de ce peuple* ».

Permettre aux pauvres de s'exprimer

« *Nous célébrons avec joie et gratitude, a déclaré l'évêque de San Cristóbal, Feliper Arizmendi Esquivel, ses cinquante ans de ministère épiscopal.* » Samuel Ruiz avait à peine 35 ans lorsqu'il a été consacré évêque, il a ensuite passé quarante ans à la tête du diocèse de San Cristóbal. Et Mgr Arizmendi Esquivel d'ajouter avec conviction : « *Il n'y a pas de meilleure façon de lui rendre hommage que de consolider et favoriser le chemin de cette Église à laquelle lui-même a donné impulsion et qu'on ne peut ni perdre ni bouleverser en négligeant ses options fondamentales, comme celle en faveur des pauvres.* » Une option, a précisé l'évêque, qui « *n'est ni conjoncturelle ni facultative* », mais qui constitue l'essence même de l'Église « *ici et dans le monde entier* », au point que « *qui ne l'assume pas n'est pas chrétien et n'est pas un membre authentique de l'Église du Christ, ni ici ni ailleurs* ».

En s'adressant à don Samuel, Arizmendi poursuit : « *Pour être fidèle à l'Évangile de Jésus, il faut servir intégralement les pauvres, même si cela entraîne des persécutions et des incompréhensions, comme toutes celles que tu as subies.* » Et l'évêque de conclure : « *C'est au nom de cette fidélité à l'Évangile que le*

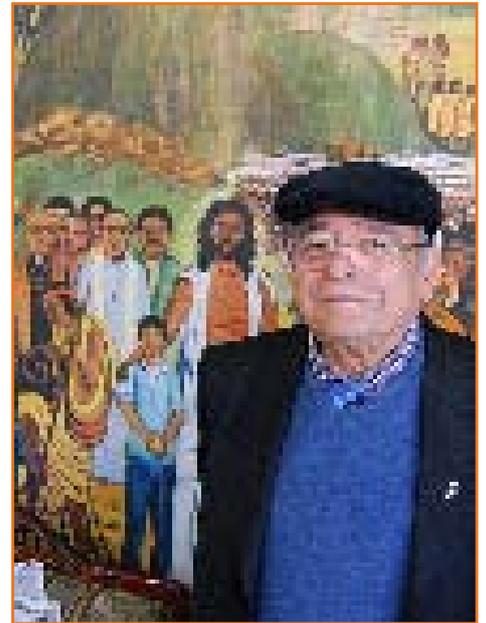
diocèse souligne l'engagement à être l'Église que tu as rêvée, inspirée, promue et accompagnée : une Église autochtone, libératrice, évangélisatrice, au service de l'Esprit, en communion avec lui et sous sa direction. » Ce sont bien là les traits distinctifs de l'Église chiapanèque fixés par le Troisième Synode Diocésain, convoqué par Ruiz en 1995, et qui s'est conclut en 1999 sur l'arrière-fond des grandes options pastorales du diocèse :

- la création, dans l'esprit de la collégialité conciliaire, de structures de communion plus proches de l'esprit évangélique ;
- l'accompagnement pastoral intégral du peuple de Dieu dans sa réalité terrestre concrète ;
- la recherche du dialogue et de la réconciliation comme unique chemin pour résoudre les conflits.

Depuis dix ans à San Cristóbal, Monseigneur Arizmendi a décidé de s'insérer dans ce chemin diocésain : d'abord très timidement, partant de positions ecclésiologico-pastorales très éloignées, ensuite avec un engagement grandissant en faveur de la cause des appauvris et de la théologie indienne.

L'engagement évoqué est indépendant des « *qualités humaines, éthiques ou religieuses* » du pauvre, comme l'a souligné Gustavo Gutiérrez, un des pères de la Théologie de la Libération. Il précise : « *Le blessé au bord de la route de la parabole du bon samaritain est simplement quelqu'un en état de besoin, quels que soient son identité et les actes de sa vie.* » Et les pauvres aussi sont appelés à faire ce choix « *pour leurs frères et sœurs de culture, société, genre et pays différents* ».

C'est « *un engagement qui ne naît pas par génération spontanée, mais qui demande un discernement et une décision libre de tous, pauvres compris* », avec tout ce qui s'ensuit, à partir de la conviction que les pauvres doivent être les artisans de leur destin. Il ne s'agit pas donc « *d'être la voix des sans voix* », mais de la nécessité que ceux qui n'ont pas de voix puissent parler aujourd'hui. « *Pour cette raison, nous devons savoir nous taire pour écouter une parole qui combat pour être écoutée.* » Et pour cela, on doit reconnaître « *le droit du pauvre à penser*



sa foi et à exprimer son espérance » : un processus déjà amorcé et dont les premiers pas, « *bien qu'ils soient entravés, ouvrent des perspectives théologiques à partir d'un monde de l'insignifiance sociale* ».

« Que ton tambour résonne, Seigneur, à travers la forêt »

Monseigneur Víctor Corral Mantilla, successeur de Monseigneur Leónidas Proaño à Riobamba, s'est arrêté aussi sur la libération de la parole des « sans voix », en soulignant la nécessité de la construction d'une Église autochtone où « *les évangélisateurs s'approprient le message, l'assimilent, en devenant ainsi des sujets d'évangélisation et des animateurs de petites communautés ecclésiales de base* ». « *Il y a vingt ans, a continué l'évêque, l'Église avait la tâche d'être la voix des sans voix. Aujourd'hui, ceux-ci ont leur voix, et il revient à l'Église de l'amplifier.* » Une tâche qui signifie, par exemple :

- connaître et reprendre la culture et la spiritualité indigènes, en promouvant le dialogue entre théologie catholique et théologie indigène ;
- former des laïcs indigènes au service de l'Église et de leur peuple, et institutionnaliser des ministères et des services propres ;
- mener une étude sérieuse sur la riche symbolique des peuples indigènes pour découvrir ce qui peut être introduit dans la liturgie catholique ;



- promouvoir les vocations et la formation spécifique de prêtres indigènes avec une solide préparation théologique.

« Vatican II, a conclu Samuel Ruiz, continue à encourager par son esprit le long chemin de construction d'Églises autochtones dont les valeurs évangéliques s'incarnent dans la culture. » Ainsi, les communautés africaines qui répétaient « que ton règne vienne », sans en comprendre la signification,

ont pu en saisir le sens en traduisant « Que ton tambour résonne, Seigneur, à travers la forêt » (en effet, lorsque le roi se rendait dans une communauté, il était précédé et annoncé par le son des tambours). Et don Samuel de conclure : « Devenons, nous, les tambours qui précèdent l'arrivée du Royaume, non seulement pour l'annoncer, mais pour l'inaugurer. »

**Carmine Casarin
avec Jean van der Hoeden**

"El Tatic" au carrefour de conflits religieux et politiques

Rappelons brièvement qui est le « Tatic » Ruiz, l'évêque des indiens, l'homme qui a fait enrager les propriétaires fonciers et le gouvernement mexicain. Sans oublier les pressions du Vatican pour le faire démissionner.

Mgr Samuel Ruiz, qui a fait ses études à la vénérable Université grégorienne de Rome, est arrivé au Chiapas pour assumer le diocèse de San Cristobal de Las Casas au début des années 60. Après avoir pris part à la conférence de Medellin (1968), il devient, pendant plusieurs années, le responsable du Département des missions du CELAM (Confédération des évêques latino-américains). Influencé par la Théologie de la Libération, il publie en 1975 le livre *Théologie biblique de la libération*, qui célèbre le Christ comme un prophète révolutionnaire. Avec l'aide des jésuites, des dominicains et des ordres religieux féminins, il mène pendant des années un patient travail pastoral d'éducation populaire. Un vaste réseau de 7 800 catéchistes

indigènes et 2 600 communautés de base a été créé, qui a puissamment contribué à la conscientisation des communautés indigènes, en les aidant à prendre connaissance de leurs droits et à lutter pour les défendre. En 1974, Mgr Ruiz organise, lors du 500^e anniversaire de la naissance de Bartolomé de las Casas, le premier Congrès indigène du Chiapas, avec la participation de 2 000 délégués indiens. Ce fut le point de départ d'un long processus d'auto-organisation des communautés mayas. Cette activité a provoqué des conflits croissants de Mgr Ruiz avec les associations locales de grands propriétaires et éleveurs, avec le gouvernement mexicain et avec le nonce de Jean Paul II, à Mexico, Mgr Migliore. Ainsi, lors de la visite du pape au Mexique en 1993, une puissante campagne fut lancée pour obtenir le renvoi du « fauteur de trouble » et le nonce annonça même son intention d'accéder à cette demande. Peu après, éclatait en janvier 1994 le soulèvement zapatiste. "El Tatic" restera en place fort d'un immense soutien populaire. Une belle réponse aux puissants de ce monde.

Céline Michaud

Golias HEBDO



Abonnez un ami !

Si vous aimez Golias Hebdo, le meilleur moyen de le faire connaître est d'abonner un de vos proches

Pour ce faire, utilisez le bulletin d'abonnement p. 11

« Le secret du succès de Golias Hebdo c'est le bouche à oreille »

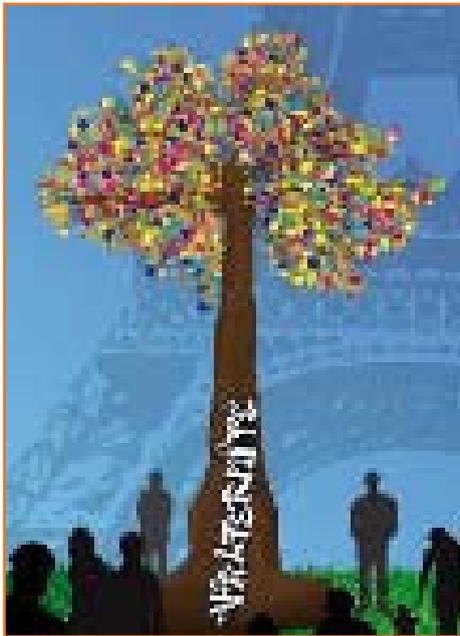
Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (17, 20-26)

La présence-absence de Jésus

La finale de Luc relate l'Ascension de Jésus, que nous fêtons ce jeudi, se conclut par la joie des disciples qui bénissent Dieu dans le Temple alors même que le Seigneur vient de les quitter. Le début des Actes reprend cette dimension de la prière, avec quelques femmes, (Ac 1, 14) et la volonté de poursuivre la mission puisque Pierre demande à ses frères de choisir quelqu'un qui prennent la charge de Judas.

Ainsi, avant même la Pentecôte, les Douze ont-ils conscience de leur responsabilité d'être témoins de la Résurrection (Ac 1, 22). Cette confiante assurance ne laisse de surprendre comme si l'Ascension n'avait pas été un traumatisme. Après la mort, une nouvelle absence ! Pourtant, si les premiers chrétiens acceptent ce départ qui appelle, Jésus le leur a promis, une nouvelle forme de présence, il leur faudra encore cheminer pour que se dévoile le dessein de Dieu dans toutes ses dimensions et qu'ils contemplent la gloire du Fils (Jn 17, 24). Les chapitres 10 à 15 des Actes nous en donnent un aperçu que complète la virulente lettre aux Galates en rappelant autant la stupidité de ceux qui veulent régresser vers la soumission à la Loi que le conflit entre Pierre et Paul. Le Seigneur parti, c'est en effet à l'Eglise de gérer de nouvelles questions et il ne faut pas sous-estimer le caractère normatif de ces premiers pas de la Communauté quand on relit la prière de Jésus pour l'unité des croyants.

Celle-ci ne peut ressembler à l'uniformité mondaine mais est commandée par le « comme » déjà méditée les semaines dernières (kathos) : c'est la communion entre le Père et le Fils qui est le moteur et le modèle de ce qui doit être vécu entre ceux et celles qui, par la parole de ces premiers témoins, croiront. Il s'agit de « reconnaître » (v 23) que le Père aime ceux qui croient de l'amour dont il aime le Fils ! La gloire leur a été déjà donnée (v 22) ! Mais cet amour, cette gloire, et le texte de Jean nous invite à identifier les deux, sont ouverts puisque l'unité des croyants doit permettre au « monde » d'en-



trer dans cette reconnaissance de la foi. Est donc dessiné ici un chemin entre la gloire déjà donnée et sa future contemplation. Telle est la volonté de Jésus et il est suffisamment rare qu'il dise « je veux » pour que celui du v 24 soit souligné. C'est la troisième fois que Jésus aborde cette question du lieu où il va et où nous devons le rejoindre.

En 12, 20, c'est à l'occasion d'une rencontre ratée avec des Grecs (Cf. 7,5) ; l'universalité demande du temps et implique que chacun se mette en condition de serviteur. (12, 26). En 14, 3, Jésus se définit lui-même comme le chemin pour aller où il va (14, 6). On pourrait pousser plus loin les comparaisons entre les trois textes, notamment sur l'articulation entre gloire, trouble/mort et résurrection pour Jésus et ses disciples. Retenons ici l'insistance (signifiée par le redoublement des versets 20-21 en 22-23 et la reprise des thèmes en 24-26) sur l'image d'un Dieu qui veut nous partager la Gloire qu'Il possède, et ce, « dès avant la fondation du monde » (v 24). Le péché n'est pas nié, mais simplement relativisé, c'est-à-dire remis à sa place... petite place au v 25, encadré par le « Père juste » et le Fils accompagné de ses disciples ! Et Jean nous rappelle que le meilleur moyen pour lutter contre ce péché, c'est la fraternité. Si vous êtes à Paris le 15 mai, allez donc au Trocadéro pour une grande fête de la fraternité (programme sur www.journee-delafaternite.net). Le monde y sera-t-il... en attente de Pentecôte ?

Pascal Janin

La lapidation, le lynchage du disciple Etienne

7^{ème} Dimanche de Pâques.

Actes des Apôtres, Chapitre 7, 55-59

Etienne est un jeune disciple « tout feu, tout flamme ». Nous ne lisons à l'église que son martyr angélique, tandis que les auteurs de sa mort représentent le mal dans toute sa barbarie. Comment en sont-ils arrivés là ? Les Actes des Apôtres nous les présentent comme appartenant à une synagogue particulière, celles des affranchis. Ils soudoient des hommes pour dire : « *Nous avons entendu Etienne prononcer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu.* » Les faits et les paroles ne sont pas exactement ceux-là, mais quand on est mis en cause, on confond tout, on fait feu de tout bois. A son procès, Etienne accuse les pères de sa famille religieuse de n'avoir pas reconnu Moïse comme prophète envoyé de Dieu. Il leur reproche d'avoir fabriqué un veau d'or, d'avoir tué les prophètes et conclut : « *Tels furent vos pères, tels vous êtes.* » Il en vient alors à Jésus en disant « *celui-là même que maintenant vous venez de trahir et d'assassiner* », etc. Supposons que nous soyons ainsi pris à partie dans une homélie, en tant que pratiquants réguliers ! Quelles seraient nos réactions ? Nous arrivons à la lecture de ce dimanche : les auditeurs sont fous de rage. Etienne est lapidé. Nous en restons à l'horreur d'une pratique barbare. Notre civilisation en est tellement éloignée ! Mais ne parle-t-on pas de « lynchage médiatique » ? Est-ce que des mots, des accusations, des critiques, des abstentions d'accueil, des calomnies ou médisances, ne conduisent pas à exclusion, excommunier ? Etienne est victime d'exclusion. L'exclusion d'une institution, d'un parti, d'un syndicat, d'une Eglise. Une exclusion dont il est en partie responsable. Il reprend presque les paroles de Jésus mourant : « *Père pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font.* » Sauf que Luc l'Évangéliste, ne reprend pas pour les Actes, la formule prêtée au Maître, car à présent nous devrions savoir. « *Seigneur, ne leur impute pas ce péché* », fait-il donc dire à son martyr angélique. Les débats reprendront demain avec Paul, jeune témoin du lynchage. Des disciples d'Etienne peuvent vivre retirés, privés de ministère mais « *remplis de l'Esprit Saint, ils regardent vers le ciel ; ils voient la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de Dieu* ». Ils sont en paix malgré les incompréhensions dont ils ont été l'objet. Demain, ils seront reconnus « Témoins », parce qu'au-delà de leur sagesse et de leur science, il aura été reconnu que l'Esprit les faisait parler.

Jean Doussal

Que du bonheur Béatilles



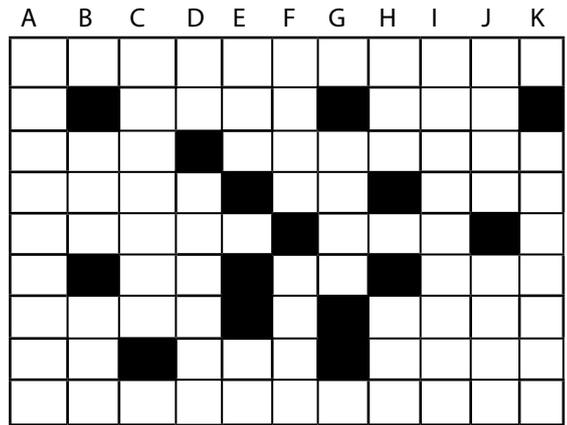
A l'origine, les béatilles désignent les petits objets de dévotion confectionnés par les religieuses Béates. Fondé en 1660, l'ordre fut longtemps très implanté dans la région du Velay (Massif central) où il se consacra à l'enseignement. Le terme s'est appliqué par extension aux menues viandes délicates ou fruits de mer choisis, mélangés le plus souvent avec des champignons et liés par une sauce veloutée. Enregistrées comme article culinaire dans le *Dictionnaire Richelet* en 1680, les béatilles prennent leurs aises dans la *torta*, ellipse de *torta panis* ou pain rond. La plus ancienne recette de tourte se trouve dans le *Liber Coquina* du XIII^e siècle et comporte six étages de différents ingrédients. Elle descend du *Pisam fasilem* du gastronome romain Apicius, pâte en terrine où se superposent grives, saucisses, jambons, pois... Recette

que nous vous épargnerons. Facile à réaliser et gourmande, cette recette (5 personnes) vous fera recueillir tous les suffrages. Faites revenir des petits champignons de Paris (200 g) que vous répartirez dans une sauce béchamel épaisse. Ajoutez des pétoncles (200 g) et des moules (200 g) ouvertes à feu vif dans une poêle, des crevettes ou des petites langoustines (250 g) cuites à point au court-bouillon parfumé d'un oignon, de thym et de laurier. Beurrez et farinez un moule à manqué, étalez la pâte feuilletée, piquez avec une fourchette et répartissez le mélange refroidi. Badigeonnez le bord de la pâte avec un mélange jaune d'œuf-eau, avant de poser le couvercle, et faites un trou de cheminée au milieu à l'aide d'un papier sulfurisé. Et surtout, n'hésitez pas à faire des dessins avec une fourchette. Bref, laissez courir votre créativité.

Le conseil du sommelier

Un Gris des Coteaux du Vendômois constituera un bon choix. Assez réputé et peu cher, élaboré exclusivement à partir d'un joli cépage pineau d'Aunis, ce rosé exprime des notes fruitées et poivrées qui ne vous laisseront pas indifférents.

Eva Lacoste



Horizontalement

- Véridique.
- Torpille, si elle est électrique ; certain.
- La plus grande largeur d'un navire ; non initié.
- Commandement évangélique ; initiales d'une ancienne monnaie ; réseau de communications.
- Chef-lieu de canton du 13 ; microscope électronique à transmission (sigle).
- Premier fleuve de l'Hexagone ; pronom personnel ; finissent par provoquer des rides.
- Pied-de-veau ; risquai.
- Article défini ; remué ; après la sexte.
- Procédure juridique internationale.

Verticalement

- Celle de Saint-Denis est devenue basilique.
- Apparence ; roi romain.
- Soutient le linteau d'un portail.
- Exclamation ; faire d'une glace un miroir.
- Une bavarde la tête en bas ; possessif.
- Vigueur ; broie.
- Produit des akènes ailés.
- Impôt des gens fortunés ; possèdent.
- Réserve personnelle.
- Recueille les cendres ; préfixe fortement diminutif.
- Vent du nord qui souffle en Méditerranée orientale.

Solution du 6 mai 2010

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	C	H	A	R	S	■	M	O	D	E	M
2	D	A	N	G	E	R	O	S	I	T	E
3	■	D	O	■	■	E	T	■	V	A	N
4	A	D	D	I	C	T	■	G	A	L	A
5	N	A	I	N	■	I	L	■	G	O	G
6	N	■	N	O	U	V	E	A	U	N	E
7	A	S	S	U	R	E	■	S	E	N	■
8	L	O	■	I	O	S	■	I	■	E	U
9	E	C	H	E	C	■	H	E	U	R	T

CLIN D'ŒIL

la chronique de mon âne



L'ire des Chênaies

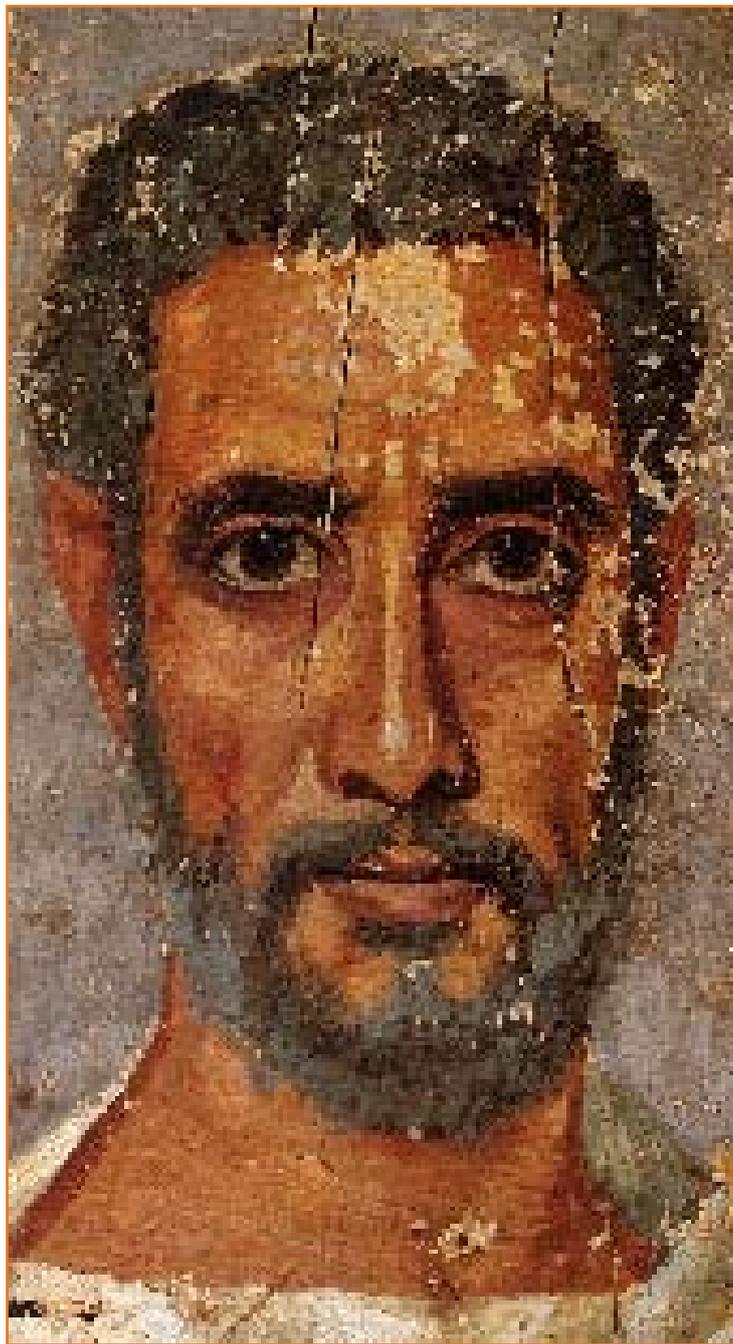
Les portraits du Fayoum (2/3) Les peintres de la vie et de la mort

" La déchéance du visage s'inscrit banalement dans la flétrissure de la beauté juvénile. Quelque chose a été offert au visage, une grâce d'être impersonnelle, quasi végétale, telle que l'art grec archaïque l'a représentée dans le sourire immobile des Kouroï et des Korai... ¹"

Bouleversant héritage que ces milliers de portraits que nous ont laissés les artistes du « Fayoum ». Ils ont aboli le temps. Ces visages, peints généralement quand le sujet était dans toute la fleur de son âge, sont d'hier et d'aujourd'hui. Ils ne sont pas non plus d'un pays ou d'une ethnie particulière. S'ils ne partageaient pas la même religion, ni les mêmes traditions, ils avaient en commun une croyance commune en une vie possible après la mort et se retrouvaient dans l'observance de rites funéraires témoignant de cette forme d'espérance.

Ces portraits sont vrais tout en étant interprétation. Ils sont « classiques » par leur universalité, comme le seront les visages de Rembrandt ou de Brueghel qui chercheront toute leur vie à traduire la vérité des êtres, sans chercher à réaliser ces portraits mondains dont on peut sans doute admirer la virtuosité. Mais ces œuvres ne peuvent nous toucher au cœur comme ces visages du Fayoum qui nous semblent si proches par-delà le temps et l'espace. Ils sont aussi classiques par cet art de traduire à travers une expérience sensorielle (essentiellement la vue), une réalité humaine à laquelle pourront s'identifier, mais sans fusion ni confusion, des hommes et des femmes de toutes races et de toutes cultures.

En cela, tous ces artistes, généralement anonymes, s'inscrivent véritablement dans une fonction de passeur, de pontife (*pontifex* est celui qui jette un pont, qui permet de relier). Une mission essentielle au-delà du mot déformé aujourd'hui par le travestissement



romain ! Passeurs d'une forme de témoin au travers des siècles (et nous sentons bien que cette mission est accomplie), ces artistes sont aussi passeurs entre la vie et la mort, par ces ponts jetés entre la beauté du vivant et le caractère divin et unique de chaque être humain...

La beauté du vivant

« Ne désignait-on pas souvent ces peintres sous le terme de *zographoi*, c'est à dire littéralement "peintres de la vie" », alors que leur œu-

res étaient destinées à être intégrées dans un rite funéraire ! Ceux dont nous parlent ces portraits ne sont pas des abstractions mais êtres de chair et de sang qui ont aimé, qui ont ri et parfois pleuré, qui ont été beaux dans la fleur de leur vie mais aussi au terme de celle-ci, lorsqu'ils ont accepté d'entrer dans cet ultime passage de la vieillesse.

" Pourtant, avec l'âge, une autre beauté peut éclairer un visage, une beauté façonnée de l'intérieur, montée du cœur, lustrée de son soleil secret, accordée à la parole et au regard. Cette beauté faite de patience, de confiance, d'humble service, transfigure même les rides, qui ne sont plus signe de déclin et de mort, mais craquelures de la chrysalide qui s'entrouvre. La lumière des yeux qui ont pleuré, et celle du sourire, trouve correspondance dans la blancheur des cheveux et de la barbe. Ce passage du sombre, ou de l'éclatant, de la chevelure, qui est elle-même signe de force et de sensualité, à une blancheur d'abord mêlée et finalement souveraine, semble signaler les étapes d'une transfiguration². "

Paul Gauthier

1. *Kouroi* (au singulier *Kouros*) : sculpture grecque représentant un homme jeune nu, la jambe portée en avant. Les *Korai* (au singulier *Koré*) représentent, quant à elles, des jeunes filles au sourire serein, oriental, caractéristique du style grec archaïque.

2. Olivier Clément, *Le visage intérieur*, éditions Stock.